

## CANNAPHYTOL DÉÇEVANT

Un consommateur témoigne auprès du **Réseau anti-arnaques** : « Suite à une importante publicité, j'ai commandé une boîte de Cannaphytol, méfiant, pour un mois seulement.

*Depuis une mauvaise intervention à la colonne vertébrale, je souffre de mal de dos dès que je suis debout. Rien n'y a fait, j'avais espéré, sans succès !*

*J'ai pris mes petites boules rouges suivant les prescriptions et j'ai été soulagé... de 39 € + 7,95 € de frais de port. Pas le moindre effet, mais vraiment pas le moindre : c'est exactement comme si je n'avais rien pris. »*

La campagne publicitaire « choc » sous le libellé **VITALIS** vante les mérites d'une cure à base de cannabis. Elle présente le témoignage d'un conducteur victime d'un grave accident de la route : « Quand j'ai dit comment mes douleurs ont disparu avec du cannabis en seulement quelques jours, mon docteur n'a pas eu l'air surpris. »

**VITALYS** qui mentionne une adresse postale en France - en fait celle d'une société de domiciliation **MBE** - est une marque exploitée par la société néerlandaise **FRANCE DIRECT SHOP**.

C'est elle qui utilise également le libellé « **CENTRE EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE L'ARTHROSE** » pour commercialiser **Helix Forte** à base de protéine d'escargot.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)